



Québec, le 30 octobre 2012

*Hausse de taxe sur l'essence et financement du transport en commun*

**La CMM doit revoir son orientation!**

Le rapport rendu public ces jours-ci par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) montre à quel point cet organisme faisait fausse route, en août dernier, en recommandant principalement une augmentation de taxe sur l'essence pour financer le transport en commun dans la région montréalaise, à la suite des audiences publiques tenues plus tôt à ce sujet, où CAA-Québec avait d'ailleurs suggéré de penser à autre chose.

Que dit ce rapport? Tout simplement, chiffres à l'appui, que les automobilistes montréalais ont le fardeau le plus lourd en matière de taxes sur l'essence et que leur effort financier pour payer le litre d'essence est le plus élevé parmi les 33 municipalités canadiennes et américaines qui y sont étudiées. La situation est d'autant plus dramatique que, depuis le moment où a été réalisée cette étude, la taxe sur l'essence a augmenté de 1 cent le litre (avril 2012) et qu'elle doit en principe augmenter à nouveau le 1<sup>er</sup> avril 2013, à moins d'un revirement en ce sens de la part de l'actuel ministre des Finances, M. Nicolas Marceau.

Si la CMM n'a pas retenu le message de CAA-Québec lors des audiences publiques le printemps dernier, il reste à souhaiter que ses élus prendront en considération les données sans équivoque de cette étude : il n'y a tout simplement plus d'espace pour augmenter les taxes sur le carburant... au Québec en général et à Montréal en particulier.

Pour CAA-Québec, c'est avant tout la question de la gouvernance qu'il faut avoir le courage de revoir. Il faut que cesse ce réflexe facile de penser aux taxes ou aux droits que paient les automobilistes. Un moratoire s'impose jusqu'à ce que le Québec soit doté d'une politique articulée en matière de mobilité durable, laquelle doit inclure les transports collectifs et leur financement.

Des solutions de rechange à la sempiternelle taxe sur l'essence existent. Le rapport en question évoque même d'entrée de jeu d'autres formes de taxation directe destinées aux transports collectifs. C'est là que doivent se concentrer les efforts. C'est même urgent.

Claude Rousseau

Président et chef de l'exploitation de CAA-Québec